

# Mézémag

JANVIER 2021 | [www.mezeriat.fr](http://www.mezeriat.fr)



## Le marché des producteurs locaux

Depuis le 18 octobre, la municipalité a mis en place un marché des producteurs locaux qui aura lieu chaque 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

La volonté est de rétablir des liens de proximité entre le client et le producteur, mais aussi de créer une manifestation mensuelle conviviale sur la place du village.

Pari réussi au vu du vif succès rencontré.







L'idée de proposer un **MARCHÉ À MEZERIAT** le dimanche matin faisait son chemin depuis un certain temps déjà. La commission Commerce et Artisanat a travaillé sur le sujet et, tout naturellement, elle a souhaité le mettre en place en favorisant les producteurs locaux.

Le concept de ce marché, en marge de celui du vendredi matin, est de permettre aux actifs de profiter en famille de ce service et de l'animation qu'il amènerait au village.

Dans un premier temps, les producteurs Mézériatis ont répondu avec enthousiasme à la proposition, rapidement suivis par ceux des communes environnantes.

La première édition du 18 octobre 2020, sous un soleil éclatant, animée par les **musiciens de la Banda** qui nous ont offert un magnifique concert, a été une très belle réussite. Les chalands sont venus nombreux. Ils ont pu découvrir nos Mézériatis : **Lilian MOREL et ses Volailles Fermières** (la totalité des poulets rôtis vendus), le **maraîcher Mickaël JOBAZÉ** qui rapidement s'est fait dévaliser son stand ; il en a été de même pour les **fromages de Jocelyne BLANC**, **Magali et Mattieu BRUNEAU** avec leurs différentes variétés de miels et **Roger FARAUT « PAPY'S CRÊPES »** ont contenté les petits et les grands, sans oublier **Coralie CARRETTE et sa CABANE à COCO**. Nos voisins de Perrex **NEISA CAFES ARTS & SAVEURS torréfacteur et les yaourts de la ferme DÉSIRIS** de Bâgé-la-Ville sont venus compléter les étals.

Tous, producteurs et visiteurs, ont été ravis de pouvoir y participer. Une très belle journée, en cette année si particulière marquée par la crise sanitaire !

La deuxième édition, le 15 novembre, a quant à elle, mobilisé un nombre plus important de producteurs. Les visiteurs ont pu retrouver leurs désormais habitués maraîcher, fromager, volailler, producteurs de miel, artisan torréfacteur, vigneron... Ils ont pu en découvrir d'autres : nos restaurateurs du **Petit Mézériat**, **Amandine et Marc JOCQUEL**, ont partagé leur savoir-faire en cuisinant sur place les repas à emporter. **Quentin BOZONNET** a fait découvrir sa passion pour la cuisine à base d'insectes comestibles. **Le domaine de Bélière** situé dans le Bugey et **Christelle POINT** de Mâcon Lugny ont satisfait les amateurs de vins.

Malgré la grisaille, la dernière de l'année 2020 avait un air de fête. Chacun préparait Noël en ce dimanche 20 Décembre. Le Père Noël nous a même fait l'honneur de sa présence. **David LACOMBE « Le Petit Paysan »** a proposé ses œufs « bio ».

Les compositions florales de **Sylvie BLANC** avaient fière allure et l'artiste peintre de Biziat **Paméla KENNY LEVICK** a exposé ses magnifiques créations.

La municipalité remercie tous les participants à ces différents marchés : les exposants, les visiteurs et tous les animateurs qui ont permis la réussite de ces trois manifestations.

**En 2021, le marché des producteurs locaux se poursuivra tous les troisièmes dimanche de chaque mois de 8h00 à 12h00.**





## EDITO

Cette année 2020 a été une année surprenante sur beaucoup d'aspects.

Le virus s'étant invité dans notre vie et dans notre chair parfois, la difficulté à le combattre et à l'éviter a été grande. C'est au prix de sacrifices importants dans le déroulement de la vie communale et de la convivialité que cette lutte se mène.

Les effectifs de la commune et des élus ont été également touchés par cette maladie, ce qui a ajouté à la complexité de cette gestion.

Toute l'équipe municipale, que je remercie grandement, a particulièrement travaillé pour gérer cette situation nouvelle aussi bien dans le travail quotidien qu'à la mise en place de notre nouveau programme de gestion communale.

Je remercie également les agents qui ont su faire face aux absences et au travail déporté pour apporter néanmoins un service toujours de qualité à la population.

On peut regarder ces premiers 6 mois de travail avec la satisfaction d'avoir rempli notre mission malgré ces difficultés. De nombreux chantiers ont été lancés avec des premiers résultats selon le cas. Bien sûr, le plus important est la réalisation du groupe scolaire, c'est également celui qui nous occupe le plus. Ce sera enfin l'année où nous verrons la construction sortir de terre.

Du côté de la communauté de communes, nous suivons également des chantiers importants dont celui du P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui va nous obliger à restreindre inévitablement nos zones d'urbanisation pour respecter les consignes gouvernementales drastiques sur la consommation des terrains agricoles. Un dossier qui va nous amener à débattre de ces différents enjeux.

Nos associations ont été pour la plupart en sommeil forcé et toutes piaffent d'impatience à l'idée de reprendre le chemin de l'animation dans des conditions normales. Nous avons fait en sorte d'aider les pratiques associatives dans la mesure où le règlement très changeant nous l'autorisait. Je pense à tous les bénévoles qui sont restés motivés, et qui redonneront bientôt le départ de l'activité.

Nos commerces ont beaucoup souffert également de cette situation. Redoublons notre soutien par nos achats autant que possible. Je salue les prouesses parfois réalisées par nos commerçants pour néanmoins continuer d'exister et d'apporter leurs précieux services, il faudra nous en souvenir.

Il est nécessaire de poursuivre le respect à la lettre des consignes de sécurité sanitaire données par la préfecture. Mon sentiment est que ces consignes tiennent compte de beaucoup de paramètres étudiés par des spécialistes de la pandémie, paramètres que nous ne maîtrisons pas et qu'il faut cesser de remettre en cause par des discussions de trottoir. Ces mesures ont du sens pour ceux qui dirigent les opérations au plan national, une mission bien compliquée assurément. Continuons jusqu'au bout de respecter les recommandations qui nous mèneront vers la sortie de ce cauchemar. N'oublions pas que l'histoire a été marquée par des épidémies dont la science et la solidarité sont venues à bout.

Nous voici tournés vers cette année 2021 qui nous amènera la solution à cette pandémie, je ne veux pas croire le contraire. Nous n'avons pas pu tenir la traditionnelle cérémonie des vœux de début janvier et je le regrette beaucoup, ce n'est que partie remise.

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux, ainsi que ceux du conseil municipal et du personnel communal, pour une bonne et heureuse année 2021.

**Guy Dupuit**

Maire de Mézériat

Page 1 et 2  
**LE MARCHÉ  
DES PRODUCTEURS**

Page 3  
**EDITO DU MAIRE**

Page 4  
**FINANCES**

Page 5  
**SÉCURITÉ**

Page 6 et 7  
**ACTIONS SOCIALES**

Page 8  
**ENVIRONNEMENT, PLUI**

Page 9  
**TRAVAUX  
GROUPE SCOLAIRE**

Page 10  
**VIE SCOLAIRE**

Page 11 à 14  
**VIE ASSOCIATIVE  
BIBLIOTHÈQUE  
HARMONIE**

Page 15  
**BIENVENUE À...**

Page 16  
**LES GROUPES D'ÉLUS  
S'EXPRIMENT**

Page 17 et 18  
**ÉTAT CIVIL  
CALENDRIER DES  
MANIFESTATIONS**

Page 19  
**DÉCO DE NOËL**

Page 20  
**MARCHÉ DES  
PRODUCTEURS**

Directeur de la publication :  
Guy DUPUIT

Rédactrice en chef :  
Josiane MUZY

Comité de rédaction :  
Christelle COEURET, Christelle COLIN,  
Frédérique DEMOUTIEZ, Nathalie ROBIN,  
Hélène ROUDEIX, Leslie VOLATIER,  
Les élus.

Crédit photographique :  
La commission communication,  
Les élus, Lucette Richard,  
Les associations de Mézériat,  
Les directrices des écoles

Photocomposition-impression :  
Imprimerie Multitude  
01400 Châtillon sur Chalaronne

Toute reproduction d'article, de photo  
ou dessin doit faire l'objet d'une demande  
d'autorisation auprès de la municipalité.  
Si vous avez des suggestions ou remarques,  
vous pouvez les adresser à la commission  
communication, par écrit ou par mail.



# FINANCES

## RÉSULTATS FINANCIERS 2020

	Fonctionnement		Investissement		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
<b>Résultat 2019</b>					
Budget principal		565 054		686 169	<b>1 251 223 €</b>
Budget assainissement		164 961	61 846		
Résultat global		<b>730 015</b>		<b>624 323</b>	
<b>Opérations du 01/01 au 31/12/2020</b>	1 085 342	1 298 635	419 663	279 495	
Résultat définitif 2020	1 085 342	2 028 650	419 663	903 818	
<b>Résultat de clôture 2020</b>		<b>943 308</b>		<b>484 155</b>	<b>1 427 463 €</b>

Ces résultats sont à approuver lors du vote du compte administratif par le conseil municipal au cours du mois de mars 2021.

Le résultat 2019 a été corrigé par l'apport du résultat du budget assainissement transféré en début d'exercice à la CCV (Communauté de Communes de la Veyle).

Les dépenses de fonctionnement (opérations d'ordre incluses) se sont élevées à la somme de 1 085 342 €, celles d'investissement à 419 663 €. Les recettes de fonctionnement se montent à 1 298 635 €, celles d'investissement à 279 495 €.

Compte tenu des résultats précédents, le résultat de clôture de 2020 s'élève à 943 308 € pour la section de fonctionnement et 484 155 € pour la section d'investissement, soit un résultat global de 1 427 463 €. Cet excédent constitue notre réserve, notre épargne.

Cette année notre capacité d'autofinancement s'élève à 283 883 €, en retrait par rapport aux années précédentes, du fait du versement d'une charge exceptionnelle de 62 807 € à la CCV.

Au cours de cet exercice, nous avons réalisé pour 361 661 € de dépenses réelles d'investissement, à savoir :

- 90 000 € pour l'acquisition du cabinet médical ;
- 136 575 € pour le groupe scolaire (maîtrise d'œuvre) ;
- 39 939 € pour la voirie ;
- 36 474 € pour le toit et l'isolation de la salle des fêtes ;
- 19 089 € pour la toiture du restaurant scolaire ;
- 9 444 € pour les coussins lyonnais ;
- 7 500 € pour l'acquisition du camion des pompiers.

Ces dépenses d'investissement ont été financées par le FCTVA pour 30 381 €, des subventions pour 115 672 €, la taxe d'aménagement pour 31 163 € et une part d'autofinancement pour 184 445 €, mais sans recours à l'emprunt.





## RENCONTRE AVEC LES RÉFÉRENTS CITOYENS

La municipalité tient à remercier les référents citoyens pour leur implication dans la sécurité des Mézériatis, contribuant ainsi à leur tranquillité, depuis la mise en place de la démarche de participation citoyenne.

Leur responsabilité est double : en effet ils assurent rapidement la transmission d'une information en cas de mouvements suspects, mais ils sont aussi le relais de l'autorité en cas d'alerte à transmettre dans leurs quartiers.

Une réunion a eu lieu le mardi 29 septembre 2020, en présence des représentants de la gendarmerie. Ces derniers ont rappelé l'importance de leur présence, ont précisé leur rôle et ont remémoré les consignes, afin d'avoir les bons réflexes pour intervenir au mieux et garantir la sécurité de tous.

Les référents sont bien décidés à poursuivre leur action, mais ont toutefois déploré leur nombre insuffisant. Ils souhaitent être plusieurs sur un même secteur et constatent également que certains quartiers n'ont pas de référent.

**La municipalité lance un appel aux volontaires pour effectuer cette mission d'intérêt général.**



## LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE...

Depuis la rentrée scolaire, l'Impasse des Pêcheurs est interdite à la circulation aux heures d'entrée et de sortie de l'école, avec ou sans la présence d'un agent technique.

Pour rappel, l'accès de cette voie est réservée aux riverains et l'arrêt et le stationnement y sont interdits le long des thuyas.

Enfin, les piétons doivent utiliser les trottoirs.

Ces mesures sont prises pour assurer la sécurité des enfants.



## AUX HAMEAUX DE FAY ET DES DALLES ...

Vous avez sans doute remarqué les nouveaux panneaux dans ces deux quartiers.

En effet, suite à la demande de riverains, il semblait nécessaire de réguler l'allure des véhicules. Dans ces hameaux, les routes sont souvent étroites et sinueuses, avec très peu voire pas d'accotement du tout. Des fossés souvent profonds longent leurs bords et il n'est pas facile de se croiser sans danger. En conséquence, la municipalité a décidé leur classement en « **zone agglomération** » afin de limiter la vitesse à 50 km/h maximum.

Il va de soi que chaque conducteur doit s'adapter aux circonstances de circulation et réduire davantage sa vitesse en cas de pluie, neige, verglas, brouillard, croisement difficile, etc.

### Pour rappel :

- Une vitesse inadaptée peut être considérée comme une mise en danger de la vie d'autrui, et dans ce cas peut faire l'objet de sanctions lourdes.
- Sur toutes les intersections où il y a absence de signalisation verticale et horizontale, **c'est la priorité à droite** qui s'applique (Article R415-5 du code de la route).

Si cela s'avère nécessaire, il sera possible de matérialiser des passages piétons, des dispositifs de ralentissements, afin d'assurer plus de sécurité aux habitants de ces hameaux.

Le but n'est pas d'ennuyer les automobilistes, mais bien de permettre à chaque catégorie d'usagers et aux riverains, la cohabitation et le partage de la route en toute sérénité.





## ACTIONS SOCIALES

### UN DOMICILE INDIVIDUEL DANS UN LIEU DE VIE CHALEUREUX ET RASSURANT :

La Résidence Autonomie « Les Orchidées » a ouvert ses portes il y a un an déjà, en remplacement de la résidence des Frachets. Après 50 ans de fonctionnement, vétuste, celle-ci n'était plus adaptée. La réhabilitation envisagée s'avérant trop coûteuse, la solution retenue a donc été une reconstruction à la place de l'immeuble des Badelles 1.

Toute l'équipe de l'Association de Gestion de la Résidence des Frachets n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour mener à bien ce projet, en étroite collaboration avec le bailleur public Dynacité, propriétaire du bâtiment. Après toutes ces années passées au service des résidents des Frachets, les membres de l'association ont souhaité passer la main et confier la gestion de la nouvelle structure au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). La municipalité les remercie vivement pour leur investissement de chaque instant.

Plus proche du centre du village, de ses commerces et ses services (gare, poste, pharmacie, maison médicale...), ce beau bâtiment offre aux personnes âgées des conditions de vie conviviales et sécurisées, permettant de lutter contre l'isolement et la solitude tout en préservant l'autonomie.

Cet établissement non médicalisé accueille, sous conditions de ressources, des personnes âgées de 60 ans ou plus, seules ou en couple, valides et autonomes, et pouvant bénéficier des aides sociales (aides au logement, Allocation Personnalisée d'Autonomie). Elles ont la possibilité de faire appel à des services extérieurs : aide à domicile, soins infirmiers, portage de repas, blanchisserie, téléalarme...

La Résidence Autonomie est composée de 21 logements individuels et privatifs de type 2, sur 3 niveaux avec ascenseur, d'un salon à chaque étage et d'une salle commune avec coin cuisine dédiée à la vie collective, où les résidents peuvent recevoir leur famille, leurs amis ou participer à des activités. Elle dispose également d'une entrée sécurisée, de 8 garages, de places de parking dont certaines réservées aux personnes à mobilité réduite ainsi que d'un jardin aménagé et d'un terrain de boules clos.

Chaque appartement, d'une surface de 37 à 47 m<sup>2</sup>, comprend une pièce à vivre avec un coin cuisine, des plaques électriques et un évier, une chambre séparée avec un grand placard mural, une salle de bains avec WC et douche à l'italienne, ainsi qu'un balcon ou une terrasse. Les personnes emménagent avec leurs meubles et leurs effets personnels ; elles peuvent installer le téléphone, recevoir la télévision et ont accès à internet.

Des animations sont organisées au sein de la résidence : activités physiques, cognitives, sensorielles ou citoyennes, etc. Elles sont destinées en priorité aux résidents mais peuvent être proposées aux autres personnes âgées de la commune.



Elles sont complétées par les activités du Club Loisirs et Amitiés qui se réunit, chaque jeudi après-midi, dans la salle commune. Cette association propose jeux de cartes, boule lyonnaise, pétanque, marche, visites, sorties culturelles, repas...

Un agent administratif est présent 5 matinées par semaine afin d'assurer notamment l'accueil des résidents et leur famille.

Des appartements sont encore disponibles. Toute demande de logement doit être adressée à la Résidence Autonomie et sera examinée par une commission.

#### Résidence Autonomie

Les Orchidées 39, chemin des Badelles  
lesorchidees@mezeriat.fr  
04 37 62 59 26 ou 06 31 03 64 53

### LE POINT SUR LE PROJET MÉDICAL

La commune de Mézeriat a acheté le cabinet du Docteur DELARBRE en septembre 2020. Validé par le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins en octobre dernier, le dossier de création d'un Centre de Santé est en cours d'étude à l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) afin d'obtenir la certification nécessaire pour engager la recherche d'un médecin salarié.

Parallèlement à cette démarche, le Maire Guy DUPUIT et Philippe CHAMBOUVET, Délégué à la santé publique, ont été reçus par Jean DEGUERRY, Président du Conseil Départemental de l'Ain. Dans le cadre du projet national « 400 médecins », visant à pallier au manque de praticiens dans les territoires sous-dotés, le département pourra recruter 4 généralistes salariés. Il s'agit donc là d'une deuxième possibilité de recrutement.



## L'AIDE AU TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes de la Veyle octroie une aide au transport aux personnes âgées résidant sur notre territoire.

Ce dispositif s'adresse aux personnes qui ont 70 ans et plus, non imposables sur les revenus 2019 et qui remplissent certaines des conditions suivantes :

- Ne pas avoir de véhicule ou ne l'utiliser que pour des trajets de proximité
- Être malade ou en situation de handicap
- Être isolé moralement ou géographiquement

L'aide apportée est de 90 € pour l'année civile 2021, sous la forme d'un carnet de tickets d'une valeur unitaire de 2 €, valables du 1<sup>er</sup> février 2021 au 31 janvier 2022. Les tickets sont utilisables auprès des compagnies de taxis conventionnées dont la liste est communiquée aux bénéficiaires lors de la remise des bons.

Afin de répondre à un changement de situation ou une perte d'autonomie, il est possible de demander des tickets tout au long de l'année. Le montant de l'aide octroyée est alors maintenu à 90 euros. L'objectif étant de faciliter la mobilité de ceux qui ne peuvent se déplacer seuls, les tickets peuvent servir pour tous types de trajets : faire des achats, aller chez le coiffeur, à un rendez-vous médical ou à une activité de loisirs, rendre visite à un proche, etc.

Les personnes intéressées et qui pensent répondre à ces critères peuvent s'adresser en mairie. C'est le Centre Communal d'Action Sociale qui est chargé d'apprécier l'éligibilité des personnes et de valider les demandes.

## OPÉRATION BRIochES 2020

La vente de brioches au profit de l'ADAPEI s'est déroulée le 18 octobre parallèlement au marché mensuel des producteurs locaux.

Deux stands, tenus par des élus de la commission animation, ont été mis en place à cet effet : l'un dans la Grande Rue devant la boulangerie et l'autre sur la Place du Marché.



Grâce à la participation active des Mézériatis, les 130 brioches commandées à la boulangerie de Christophe MICHON ont été vendues dans la matinée. Merci à ce dernier pour les 10 brioches offertes.

La somme de 498 € a ainsi pu être récoltée et reversée à l'ADAPEI afin de financer des projets : accompagner des personnes en situation de handicap pour l'accès à l'école, aux soins, aux loisirs, au travail...



## REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

**Il s'agit d'un dispositif gratuit, solidaire et bienveillant pour aider les personnes fragiles et/ou isolées par l'âge ou le handicap**, en particulier dans le contexte actuel d'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19.

C'est le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui a pour mission de recenser les personnes vulnérables dans un registre nominatif et confidentiel comportant des informations concernant l'identité, l'âge, le lieu de résidence, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas de nécessité.

Ce recensement est indispensable pour une intervention efficace lors de toute situation de risque exceptionnel (canicule, grand froid, inondation, épidémie, etc.) ou dans le cadre de la mise en place d'une veille sociale. Le registre communal permet alors au CCAS de contacter régulièrement les personnes isolées pour s'assurer de leur situation et veiller à leur sécurité et leur bien-être.

Ce registre peut également être communiqué au Préfet, sur sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

Chaque printemps, une campagne d'information invite les personnes concernées à s'inscrire sur le registre ou à actualiser les données les concernant si leur inscription est déjà réalisée.

La démarche est facultative et volontaire. Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnues inaptes au travail ;
- les personnes adultes handicapées.

Un tiers (parent, ami, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile, ...) peut également, à la demande du requérant, se charger de celle-ci. Elle peut se faire à tout moment. Il n'est pas nécessaire de la renouveler chaque année ; seule une demande de radiation peut y mettre fin.



# ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cette nouvelle commission municipale travaille sur différents sujets. Certains sont bien avancés dans leur réalisation, et d'autres sont encore à l'étude.



- Le groupe scolaire a retenu toute l'attention de la commission qui souhaite s'inscrire dans le cadre de la transition énergétique. Pour ce faire, en partenariat avec la commission affaires scolaires et la commission travaux, elle a poursuivi la réflexion et les études, déjà engagées lors du précédent mandat, sur la pose de panneaux photovoltaïques. La structure de la charpente a été étudiée pour recevoir les panneaux, sur une surface d'environ 800 m<sup>2</sup>.

- La réalisation sera faite par un tiers investisseur assurant le financement et la gestion du projet. La commune ne prendra alors aucun engagement financier sur cette opération.

- A l'avenir d'autres études seront menées pour envisager l'implantation de panneaux photovoltaïques sur d'autres bâtiments communaux.

- La commission envisage un nouveau site pour les serres du fleurissement. En effet, celles-ci sont actuellement situées derrière les garages de la « résidence des Frachets » appartenant à Dynacité. Dans le futur, cette société envisage la démolition des bâtiments et de ce fait, récupérera l'ensemble des terrains. Afin d'anticiper, deux sites permettant d'implanter les serres ont été localisés. Une réunion sera programmée avec le bureau du fleurissement et, avec leur accord, le site choisi sera mis à leur disposition.

- La Communauté de Communes de la Veyle (CCV) a initié un projet d'unification de la gestion des chemins de randonnée sur tout le territoire des 18 communes. Elle a demandé à chaque commune de créer un groupe de travail en vue du suivi de l'entretien des chemins et procède à la mise à jour et à la réédition des cartes et des panneaux de l'ensemble des parcours.

- Un groupe de travail, désigné par la commission, veillera au bon entretien du trajet nous concernant, qui se nomme désormais « Boucle de la Grange Coton ».

Tous les chemins communaux seront recensés, afin de créer d'autres itinéraires de balade internes à la commune.

## PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL

DÉCEMBRE 2020



Le P.L.U.I., lancé par la Communauté de communes de la Veyle en septembre 2018, a débuté par une phase de diagnostic, puis par la validation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en janvier 2020.

Actuellement, les études du P.L.U.I. sont au stade de la traduction réglementaire : conception du zonage, du règlement et des Orientations d'Aménagement et de Programmation. L'équipe P.L.U.I., composée de Delphine PELLETAN (cabinet Espaces & Mutations), Julie CHARRIERE (chargée d'études en urbanisme à la CCV), Jean-Philippe LHOTELAIS (vice-président à la planification de l'urbanisme et de l'habitat) et Alain GIVORD (vice-président au développement économique et dynamisation des bourgs centres), a rencontré chacune des 18 communes de la Veyle pour échanger sur une première version du zonage en novembre 2020, dans

le respect des orientations inscrites aux PADD. Le fil conducteur de l'élaboration du P.L.U.I. étant la modération de la consommation foncière, tant dans le domaine de l'habitat que de l'économie.

L'étape suivante a été la présentation de la synthèse des entretiens communaux lors du comité de pilotage n°7 du 08/12/2020. Viendront ensuite d'autres échanges de plans et réunions de travail. Les études devraient être arrêtées pour mi-2021 et le P.L.U.I. en vigueur mi-2022.

Pour rappel, une réunion publique ouverte à tous les habitants de la Communauté de communes de la Veyle se tiendra aux alentours de juin 2021 et une enquête publique sur le projet de P.L.U.I. aura lieu courant 2022.



## UN PONTON À BASSOL...

Les amateurs de pêche à mobilité réduite ont maintenant leur aménagement sur la Veyle à Bassol. A l'initiative de la société de pêche, le goujon de la Veyle, la fédération départementale de pêche a assuré la maîtrise d'ouvrage. L'entreprise Revel a effectué les terrassements et l'aménagement de l'accessibilité et du parking qui leur est réservé. La construction du ponton a été réalisée par les employés de l'Office National des Forêts.

Le coût total des travaux s'élève à 28 772 €. La région Auvergne-Rhône-Alpes et le département de l'Ain ont participé à hauteur de 27 500,28 €. Le solde a été pris en charge conjointement par la société de pêche et la municipalité, soit 635,86 € chacun.

A vos cannes à pêche !!!





# ÉTANCHÉITÉ DE LA TOITURE TERRASSE DE LA CANTINE

Depuis plusieurs années des infiltrations d'eau assez conséquentes sur la toiture terrasse de la cantine étaient constatées. Une bâche avait été installée, sans pourtant résoudre le problème.

L'année scolaire se terminant, il a fallu trouver une solution efficace pendant les vacances.

La commission travaux, après avoir étudié différentes propositions techniques et financières, a retenu celle d'un architecte, à savoir la réalisation d'une étanchéité en PVC renforcé, comme dans certains bassins de récupération des eaux pluviales.

Cette solution techniquement plus simple a été confiée à l'entreprise « H2O Environnement » située en Isère pour un montant de 15 907 € HT, soit la moitié du prix des autres devis.

Les travaux ont commencé début septembre 2020 pour une semaine. La réception du chantier a eu lieu le 15 septembre.

Problème résolu à la grande satisfaction de tous les utilisateurs de la cantine !



## AVANCEMENT DU GROUPE SCOLAIRE

Suite à son dépôt en août, le permis de construire a été accordé par la DDT (Direction Départementale des Territoires) le 21 décembre 2020.

L'APD (Avant-Projet Définitif) ayant été validé le 29 juillet 2020 par le conseil municipal, l'architecte Laurent Chassagne et les bureaux d'étude ont travaillé jusqu'à fin novembre pour présenter la phase PROjet (plans détaillés définitifs avec tous les descriptifs techniques précis) et le planning détaillé de l'exécution des travaux. Les dossiers et plans de l'ensemble du projet ont fait l'objet d'une vérification rigoureuse par les élus des commissions affaires scolaires et travaux afin de s'assurer de leur adéquation avec le cahier des charges.

Il faut maintenant réaliser les Dossiers de Consultation des Entreprises pour début février 2021.

• BÉNÉFICIAIRE : Commune de MEZERIAT  
 PERMIS DE CONSTRUIRE N° 00124620D0012  
 DÉLIVRÉ LE 21 Décembre 2020  
 AFFICHÉ LE 16 Janvier 2021  
 AUTEUR ARCHITECTURAL : A.L.C. ATELIER LAURENT CHASSAGNE

# BigMat

## MAITRE SAS

### Nos agences

126 Route de Vonnas 01660 MEZERIAT Tél : 04 74 25 28 00 Fax : 04 74 25 28 09	520, av. de Parme 01000 BOURG EN BRESSE Tél : 04 74 32 91 90 Fax : 04 74 32 28 26
---	--

accueil@bigmatmaitre-bourg.fr

NATURE DES TRAVAUX : CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE  
 SURFACE DU TERRAIN : 9966 m<sup>2</sup>  
 SURFACE DU PLANCHER : 1834 m<sup>2</sup>  
 HAUTEUR A 6,90M DU SOL NATUREL  
 DOSSIER EN MAIRIE DE : MEZERIAT

**CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC**

Art. A 424-3  
 Droit de recours : Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période d'expiration de deux mois d'affichage sur le terrain du présent permis (art. R. 400-2 du code de l'urbanisme).  
 Droit de recours administratif ou recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être introduit à l'encontre de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la décision préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours Pénalités à compter du dépôt du recours (art. R. 400-3 du code de l'urbanisme).

## DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Les nouvelles normes concernant les terres argileuses obligent le constructeur à un décaissement conséquent sous la surface qu'occupera le bâtiment. Il est important de démarrer les travaux de terrassement le plus tôt possible afin de stabiliser le sol pour « poser » ensuite le gros œuvre dans de bonnes conditions, celui-ci étant prévu au planning pour un démarrage au 19 Mai 2021.

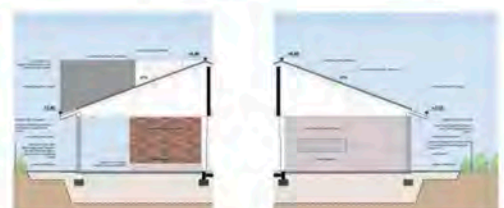
Cette année sera bien celle de la sortie de terre du groupe scolaire... Le planning prévoit la livraison pour le 29 juillet 2022 (sans prévision des aléas toujours possibles).



FACADE EST 1/100



FACADE SUD 1/100



FACADE HALL D'ENTREE 1/100



## LES ÉCOLIERS À LA CASERNE



Selon l'habitude prise depuis plusieurs années et malgré la pandémie, les CM1 et CM2 ont été accueillis à la caserne de notre village, la veille des vacances d'automne.

Etant donné le « OUIIIII » enthousiaste des enfants du CM2 en réponse à la question posée par le chef de corps des pompiers, Romain BREVET, : « vous souvenez-vous de votre visite de l'année dernière ? », cette journée découverte est très certainement un évènement apprécié et attendu.

Le matin, pour les CM1, la visite a débuté par une réflexion collective leur permettant de lister les missions principales des sapeurs-pompiers :

- Incendie
- Secours à personne
- Accident sur la voie publique
- Opérations diverses



Les enfants ont ensuite été répartis en quatre groupes afin de parcourir et découvrir la caserne plus en détail et d'apprendre à adopter une attitude responsable.

Les quatre ateliers se déclinaient ainsi :

- Projection d'images d'accidents commentées par les élèves - la description précise de ces images permet d'amener les enfants à prendre conscience de l'importance du P.A.S, autrement dit l'attitude responsable consistant à **Protéger/Alerter/Secourir**
- Essayage d'une partie de la tenue de pompier (veste et casque), cet essayage mettant en avant la nécessité de s'habiller rapidement et d'être en bonne forme physique vu le poids des vêtements protecteurs
- Découverte du véhicule de première intervention et sensibilisation aux codifications des différentes sirènes
- Découverte du fourgon « incendie » avec tenue de la lance, en duo avec un pompier, pour atteindre des cibles

L'après-midi c'était au tour des CM2 d'être accueillis. Ils ont également travaillé en quatre groupes, ces ateliers n'étant plus axés sur une découverte de la caserne, cette étape ayant été réalisée l'année précédente, mais sur une initiation aux gestes qui sauvent. En effet, suite aux attentats de 2015, une procédure spécifique a été mise en place :

- Comment protéger
- Quelle sorte de message transmettre aux numéros d'urgence
- Gestes simples (gestes d'attente) de 1<sup>er</sup> secours
- Démonstration de massage cardiaque avec défibrillateur automatique

Un grand merci à nos pompiers volontaires qui par l'organisation de cette journée de sensibilisation ont encore montré leur dévouement.

Espérons que cette visite incitera certains enfants à prendre en option la formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers proposée par les collèges environnants, et/ou grossir l'effectif de la caserne de Mézériat dans quelques années.

## DU POULET DE BRESSE À LA CANTINE...

Le vendredi 2 octobre, Hervé CLEMENT a cuisiné avec brio du poulet de Bresse au lait de coco et à la crème de Bresse. Les 160 enfants présents ont apprécié ce plat qui changeait d'un repas habituel.

Cette action réalisée avec le concours de la Communauté de Communes de la Veyle (CCV), s'inscrit dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial valorisant les productions locales et les produits d'excellence dans les assiettes de nos enfants.

Avec pour objectif le soutien à la filière des volailles de Bresse fortement impactée lors du confinement du printemps 2020, l'achat de 500 poulets aux éleveurs et leur revente aux restaurants scolaires de la CCV ont permis d'écouler les stocks et à 1600 enfants de profiter d'un menu d'exception.

Une belle initiative pour préparer la transition écologique sous la responsabilité d'Annick GREMY, Maire de Grièges et Vice-Présidente de la CCV, en charge de cette compétence.





## FORUM DES ASSOCIATIONS 2020

Première manifestation organisée par la municipalité depuis le début de la crise sanitaire, le forum des associations a attiré de nombreux visiteurs le 12 septembre dernier.



Ce sont au total 125 familles qui sont venues découvrir les activités sportives, culturelles et de loisirs proposées par les bénévoles des 18 associations locales ayant répondu "présent" (football, tennis, tennis de table, volley-ball, tir à l'arc, musique, danse, judo, jeux de société ...).

Malgré les contraintes sanitaires drastiques imposées par l'autorité préfectorale (distanciations, parcours à sens unique, gel hydroalcoolique, masques ...), ce temps fort et très attendu de la rentrée, a permis aux différentes structures de montrer leur dynamisme et de nouer de nouveaux contacts après une saison en demi-teinte du fait de la pandémie.

Nous leur souhaitons une très belle saison associative !

## L'ACTU DES POMPIERS

Nos pompiers volontaires œuvrent à toute heure du jour et de la nuit afin de préserver la sécurité des personnes et de leurs biens. L'incendie récent de la ferme du Moulin Benoit en est l'un des nombreux exemples.



### Distribution des calendriers :

En cette période si particulière, la traditionnelle distribution des calendriers n'a pu avoir lieu au domicile des particuliers mais via une permanence assurée sur le Place du Village, à l'occasion notamment des marchés. L'Amicale des Pompiers remercie les personnes qui se sont déplacées pour soutenir généreusement leur action.

### Remplacement du camion :

Le Fourgon Pompe-Tonne Léger (FPTL) 130CV, vieillissant, devenu coûteux en entretien et polluant, a été revendu à un amateur breton et remplacé par un autre plus récent.

D'une capacité en eau doublée par rapport à l'ancien, permettant d'embarquer 6 sapeurs-pompiers au lieu de 4 et d'être opérationnel plus rapidement, ce nouveau Fourgon Pompe-Tonne (FPT) 220CV, acquis par la commune, est arrivé début décembre à la caserne.

Il a été exposé sur la Place du Village, à l'occasion du marché des producteurs locaux le dimanche 20 décembre 2020.



### Suppression de la sirène :

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain a mis à disposition de notre CPINI son Réseau Départemental d'Alarme (RDA) afin de procéder à l'alerte des sapeurs-pompiers pour un départ en intervention. Les sapeurs-pompiers ont été dotés de bips qui leur permettront après formation (deuxième phase), d'être appelés individuellement en fonction de la spécificité de l'intervention et des compétences et disponibilités de chacun.

Des essais de raccordement ont été réalisés fin décembre et le service est maintenant opérationnel dans la première phase (phase d'appel groupé).

Il est à noter que désormais, vous n'entendrez plus la sirène sonner lors des départs en intervention, les sapeurs-pompiers étant avertis uniquement par leur bip.

### TOUTEFOIS, LA SIRÈNE RETENTIRA ENCORE :

• **en cas de dangers majeurs, réels et immédiats**, pour lesquels le Signal National d'Alerte (SNA) retentira de la manière suivante : **un son modulé montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, chacune séparée par un intervalle de cinq secondes**. Pour rappel et en pareil cas, il vous appartient impérativement de vous mettre en sécurité, à l'intérieur d'un bâtiment, de vous informer par Radio France si les réseaux de téléphone ou internet ne fonctionnent plus, de ne pas aller chercher vos enfants à l'école et de ne téléphoner qu'en cas d'urgence vitale. La fin de cette alerte est annoncée par un signal continu de trente secondes.

Vous pourrez retrouver toutes ces informations dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), publié et distribué à la population en 2017, consultable en Mairie. Il est en cours de réactualisation.

• **lors de la manœuvre du premier dimanche du mois** au cours de laquelle sera testé son bon fonctionnement.



## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Pour cette édition 2020, des visites ont été organisées pour découvrir le patrimoine ancien de Mézériat, le dimanche 20 septembre.

Nouveauté cette année, Notre-Dame de Montfalcon a ouvert ses portes et a attiré une vingtaine de visiteurs. Marie-Claude MAITRE et Georges FOURNIER, tous deux membres actifs et impliqués de l'association des « Amis de la Chapelle de Montfalcon », se sont portés volontaires pour partager l'histoire de ce charmant édifice du XIII<sup>e</sup> siècle et la légende qui lui est attachée, cette dernière étant contée sur les quatre vitraux rénovés en 2013.

Comme en 2019, Martine VOLLAND et Leslie VOLATIER se sont aussi improvisées guides touristiques au centre-village. Une quinzaine de personnes a découvert l'histoire et la fonction de plusieurs éléments : la gare construite en 1857, le monument aux morts inauguré en 1922, l'alambic datant de 1925, et le poids public construit en 1866, déplacé sur la Place de la Gare en 1903 puis démantelé en 2010. La visite s'est poursuivie à l'église Saint-Christophe et Saint-André, dont les origines remontent au XII<sup>e</sup> siècle mais qui a été modifiée plusieurs fois avant de trouver son actuelle configuration en 1854. Le circuit s'est terminé par l'ascension du clocher, habituellement fermé au public.

Les visiteurs ont exprimé leur satisfaction de découvrir ce patrimoine que certains voient tous les jours sans vraiment le connaître, tandis que d'autres ont apporté leurs anecdotes qui ont pimenté les commentaires.



## LILOU FAYARD : UN PALMARÈS BIEN REMPLI...

Native de Mézériat, Lilou a débuté la danse à l'âge de 4 ans au sein de l'Association « les Cent Pas » par des cours d'éveil à la danse. Très vite, elle se passionne pour cette discipline et intègre la Fred Danse Académie à Péronnas. A 7 ans, elle rejoint l'équipe compétition du Diam's Club en catégorie rock au sol. Elle accède à son premier podium avec son partenaire Chris FRANÇOIS en 2009 lors du Grand Prix de France de Rock et Danses associées à Bourg-en-Bresse. Entraînée par son père, Fred FAYARD, elle gravit les échelons et passe en catégorie rock sauté. Avec son nouveau partenaire, Marvin GAY, ils remportent le titre de Vice-Champion de France en 2011 à Montélimar. Toujours aussi passionnée, motivée et avec un travail acharné, Lilou débute sa carrière sportive en international.



Après plusieurs participations aux coupes du monde, avec Marvin, en 2015, ils gagnent la médaille de bronze au Championnat d'Europe et se classent 4<sup>ème</sup> au Championnat du Monde (1<sup>er</sup> couple français) dans la catégorie rock acrobatique junior.

En parallèle du rock, Lilou matche en compétition dans la discipline Boogie-Woogie avec son frère Thomas FAYARD. Cette même année, ils sont médaillés d'or au Championnat Régional, de bronze au Championnat de France et décrochent la 6<sup>ème</sup> place lors de la Coupe du Monde à Lyon.

Elle fait également partie de la formation rock synchronisé Ladies « Diamond's » qui depuis plus de 5 ans affiche un palmarès très honorable : 3 titres de Championnes Régionales, 4 titres de Championnes de France et une 5<sup>ème</sup> place en finale de Coupe du Monde (1<sup>ère</sup> formation française).

Depuis 2017, Lilou poursuit sa carrière sportive en rock acrobatique avec Kevin GUILLOT. Champions de France en 2017

dans la catégorie « B Class », ils montent sur la plus haute marche du podium lors du Championnat de France 2020 à Nîmes dans la catégorie reine « Main Class Free Style ».

Elle atteint le graal lors de ce Championnat en décrochant 3 médailles d'or : en rock acrobatique, en formation rock synchronisé Ladies et en formation rock acrobatique !

Sur le plan professionnel, Lilou enseigne la danse depuis maintenant 4 ans à la Fred Danse Académie à Péronnas. Elle est également cadre technique au sein du Diam's Club et a ouvert une section « Sportive + » pour les danseurs qui, tout comme elle, souhaitent atteindre le plus haut niveau.

Après avoir obtenu sa Licence STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), elle est actuellement en Master EOPS (Entraînement Optimisation de la Performance Sportive) à Lyon. Son but, à plus ou moins long terme, est de participer à l'évolution de sa discipline et du sport en général sur le plan national.

## FÉLICITATIONS À AURÉLIE GEOFFRAY...

Licenciée à la Boule Joyeuse, Aurélie a obtenu son deuxième titre de Championne de France de Boules en Tir Progressif de Précision, à l'Arbresle dans le Rhône. Elle participait à la finale de Nationale 2 des clubs sportifs, avec son équipe féminine de Rives de Saône de Fareins.

Habituée des podiums, elle était déjà championne de France dans la même discipline, catégorie des moins de 15 ans et vice-championne de France en Combiné.

Aurélie évoluera la saison prochaine en sport « élite 1 féminine ».





## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Mézeriat existe maintenant depuis 18 ans, c'est un service de la mairie.

Elle s'adresse à tous les habitants à travers un large choix de livres. Chaque année, la mairie attribue un budget important qui permet de renouveler le stock d'ouvrages aussi bien pour la jeunesse que pour les adultes ainsi que l'abonnement à diverses revues.

Les nouveautés romans pour adultes remportent un vif succès ; on peut y trouver des policiers, des thrillers, des romans du terroir, des romans historiques, les derniers prix littéraires, les auteurs actuels : Guillaume MUSSO, David FOENKINOS, Delia OWENS, Serge JONCOUR...

Du côté des enfants, les albums, les BD et les romans de lecteurs débutants sont très prisés et la fréquentation est plutôt satisfaisante.

Peu d'adolescents viennent emprunter. En effet, les collèges et lycées offrent des choix de lecture intéressants, les lectures de romans suivent le cours des obligations scolaires et peut-être les jeunes lisent-ils sur les nouveaux supports numériques.

Du côté des tout-petits, un partenariat avec la Maison des Assistants Maternels vient de se mettre en place : déjà amateurs de livres, leurs yeux pétillent en découvrant des ouvrages pleins de couleurs qui racontent la vie. Tout un bonheur que les bénévoles ont hâte de développer avec des conditions sanitaires plus sympathiques.

La bibliothèque travaille en lien étroit avec la Direction de la Lecture Publique (DLP) gérée par le Département. Des prêts de livres de tout genre et pour tous les âges y sont possibles (actuellement environ 500 prêts en cours). Les bénévoles peuvent y commander régulièrement des livres pour les lecteurs qui le demandent (voyage, éducation et BD majoritairement).



La bibliothèque, c'est surtout une équipe de bénévoles, fidèles au poste pour assurer de nombreuses permanences. Au-delà de ce moment privilégié de contact avec les lecteurs et lectrices, de nombreuses tâches sont menées : choix et achat des livres, équipement de chaque livre (enregistrement dans la base de l'ordinateur, attribution d'un code barre, couverture...), échanges des livres empruntés à la DLP des Planons à Saint-Cyr-sur-Menthon, désherbage des rayons (une bibliothèque peut devenir ingérable si les livres inutilisés ne sont pas enlevés), suivi des retours des livres et rappel aux lecteurs en retard (c'est la tâche la plus fastidieuse), envoi d'informations via la messagerie et les réseaux sociaux (consignes de sécurité sanitaire, liste des nouveautés, ouverture, fermeture, ...), enregistrement des prêts de la DLP, aménagement de l'espace...

Le cœur de la bibliothèque, ce qui l'anime, est d'apporter la joie d'une bonne lecture. Les bénévoles sont toujours ravis d'entendre cette petite phrase délicieuse : « Ah, ce livre, je l'ai vraiment bien aimé ! » ou de voir des enfants plongés dans un livre. Ils ont à cœur d'être à l'écoute des lecteurs en repérant les livres appréciés et en prenant en compte leurs demandes, tout en faisant découvrir des auteurs moins connus. Un grand merci aux lecteurs qui les aident en leur indiquant ce qu'ils apprécient.

Toute l'équipe souhaite de belles lectures pour cette nouvelle année en espérant retrouver de bonnes conditions de convivialité en 2021.



### HORAIRES ET PERMANENCES DES BÉNÉVOLES :

- **le mardi de 15 h 30 à 17 h 30** : Gisèle QUELIN, Christian GAGET
- **le vendredi de 8 h 30 à 10 h 30** : Michèle et Jean-François GUILLERMIN
- **le vendredi de 17 h 30 à 19 h** : Catherine HALTEL, Gisèle BERTILLOT
- **le samedi : de 10 h à 12 h** : à tour de rôle  
Sylvie LUGAND, Marie-Thérèse QUASTANA, Nouné PROVOST, Karine CHEVRIER





**L'Harmonie de Mézériat**, anciennement appelée fanfare, existe depuis 1876. Elle a donc actuellement 145 ans.

L'association englobe trois structures :

- **L'Harmonie** : composée d'un chef et de 33 musiciens qui répètent tous les vendredis soir de 20h30 à 22h30. Elle propose, chaque année, des concerts et participe aux commémorations. Elle organise également une vente de plats à emporter.
- **La Banda Mas Bonita** : composée également de 33 musiciens issus pour la plupart de la Batterie Fanfare de Saint Didier d'Aussiat et de l'Harmonie. Elle anime des manifestations diverses et variées à Mézériat (conscrits, fête des mères, vogue, fête des vieux métiers...) mais également dans les villages environnants. Elle n'hésite pas à se déplacer beaucoup plus loin : Grigny dans le Rhône et même Aubord dans le Gard !
- **L'École de musique** : composée de 16 élèves et de 4 professeurs (formation musicale et solfège, percussions, saxophones, clarinettes, flûtes). Elle assure la formation instrumentale à des élèves qu'elle espère voir entrer sur les rangs de l'harmonie lorsque leur niveau le permet. Cette formation s'appuie sur les directives de la Fédération Musicale de l'Ain et les élèves passent des examens départementaux à la fin de chaque cycle d'enseignement. Elle propose au public et aux parents des auditions collectives ou par classe. Afin d'essayer d'attirer de nouveaux élèves (dès 6 ans), un parcours découverte est à l'étude. Celui-ci permettra aux élèves d'avoir un premier contact avec les instruments et de les aider à faire un choix.

Le tarif des cours est très attractif et l'école dispose d'instruments destinés à la location.

Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la mairie de Mézériat, rubrique associations / musique.

La saison 2019-2020 avait bien commencé, ponctuée par les commémorations du 11 novembre à Saint-Denis-lès-Bourg et Mézériat, l'audition des élèves début décembre, le concert de Noël et les conscrits. Elle s'est brutalement arrêtée le jour de la vente de plats à emporter, le 15 mars, en raison de la pandémie.

Un enseignement à distance a été mis en place pour ceux qui le pouvaient jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les répétitions d'ensemble n'ayant pu reprendre, une vidéo réalisée par la Banda en mode "confiné" a été diffusée sur les réseaux sociaux avec plus de 1700 vues à l'heure actuelle :

#### **COCO by MAS BONITA.**

Cette nouvelle saison s'annonce également difficile. Avant le nouveau confinement, la Banda a pu animer le marché des producteurs locaux du 18 octobre, depuis le parvis de la mairie afin de respecter les distanciations.

Si vous pratiquez un instrument à vent ou percussion, l'Harmonie vous accueillera avec plaisir sur les rangs de ses ensembles et si vous ne jouez pas encore, n'hésitez pas à rejoindre l'école de musique pour apprendre !

Sachez qu'on peut commencer un instrument à tout âge !

*Au-delà de la pratique musicale, vous découvrirez le bonheur authentique d'un groupe où toutes les générations se côtoient dans une ambiance conviviale.*





# BIENVENUE...

## AUX NOUVEAUX MÉZÉRIATIS

Depuis plusieurs années, les élus donnent rendez-vous deux ou trois fois par an aux familles qui font le choix de s'installer sur notre commune. La nouvelle municipalité a souhaité pérenniser ces rencontres qui constituent des moments essentiels pour se sentir accueilli et mieux s'intégrer, en particulier dans cette période où la vie sociale et associative est ponctuée de confinements et de couvre-feux.

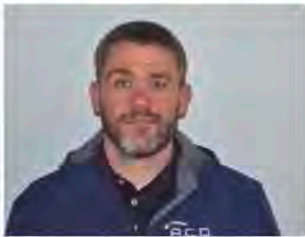
Le 20 septembre, 18 familles ont répondu à l'invitation de la commission animation et vie associative. Le Maire, des élus et des représentants des sapeurs-pompiers ont présenté la commune, ses services, ses commerces et ses projets, puis ont remis à chaque famille une sacoche contenant divers documents et informations pratiques présentant notre village et ses atouts.

Ce pot d'accueil, bien que moins convivial que d'habitude en raison du respect des gestes barrières, n'a pas empêché les différents participants d'échanger avec plaisir sur leur installation, leur quartier, leurs loisirs, les associations, etc.

Souhaitons aux nouveaux Mézériatis une excellente intégration dans notre commune.



## À LA SOCIÉTÉ A.C.D. PLOMBERIE



**Cédric DIOT**, 38 ans, titulaire d'un C.A.P plomberie et d'un B.E.P électrotechnique, a créé sa société après de nombreuses années d'expérience et met à votre service ses compétences.

Son objectif est de développer la plomberie et les dépannages divers en plomberie-électricité, mais aussi le traitement écologique de l'eau.

Il est installateur agréé d'un système de traitement du calcaire innovant et non polluant : « Ecobulles ».

76, impasse des cerisiers  
Tél. : **06 36 98 20 36**  
Acdplomberie01@gmail.com

## À HAPPY MIEL

**Magali BRUNEAU** a décidé de changer de vie, après 17 années passées à la CPAM de Bourg-en-Bresse pour créer son entreprise : HAPPY MIEL.

Le père de Mathieu, son conjoint, était apiculteur de métier. Il a transmis à son fils d'abord, et au couple ensuite, sa passion et son savoir-faire.

Tout naturellement, Magali et Matthieu ont eu l'envie d'avoir leurs propres ruches. C'est chose faite depuis plusieurs années en tant qu'amateurs.

Souhaitant professionnaliser cette activité, Magali a entrepris une reconversion qui lui a permis de décrocher le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole après 9 mois de formation au Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes des Sardières.

Matthieu BRUNEAU, tout en exerçant son activité de pompier professionnel, sera au côté de son épouse en qualité de conjoint collaborateur.

Ils possèdent désormais environ 200 ruches en production.

Leurs récoltes de miel (acacia, forêt, fleurs, montagne et sapin) se font exclusivement dans notre département.



Ils fabriquent également du confit de noisettes (pâte à tartiner), du nougat et des moelleux aux épices. Ils travaillent déjà sur la production de bonbons au miel et d'hydromel. Le tout fait maison !

Bonne réussite à eux !  
51, Impasse des Manets  
Tél. : **06 07 53 93 27**

## HOMMAGE À...



Membre de l'harmonie pendant des décennies, **Armand MAITRE** jouait du saxophone baryton.

Il a également été responsable au sein du bureau de cette association.

Il est rare, de nos jours, de naître, apprendre, travailler, fonder un foyer, s'engager associativement, s'engager communautairement et finir ses jours dans une seule et même commune. Mézériat a eu la chance de connaître cette singularité en la personne d'Armand MAITRE qui nous a quitté en cette année 2020 suivi de son épouse Gisèle quelques mois plus tard.

Figure incontournable de notre village, il est resté fidèle à Mézériat tout au long de sa vie tant personnelle que professionnelle. Résidant impasse des pêcheurs, la route n'était pas longue chaque jour, jusqu'à son entreprise BIGMAT, au cœur du village.

Son existence a été basée sur des valeurs de respect, de courage, de rigueur qu'il a mises en œuvre pendant de nombreuses années dans son entreprise. Malgré un travail prenant qui a été sa passion jusqu'au dernier jour, il a su consacrer du temps à sa famille qu'il chérissait avec pudeur.

La commune de Mézériat rend hommage à M. Armand MAITRE pour tout ce qu'il a pu apporter à notre village.



## HOMMAGE À ... Paul JOSSERAND, Maire Honoraire



Mézériat est en deuil : Paul JOSSERAND nous a quittés le 11 novembre 2020 dans sa maison des Manets. Ce jour-là, il avait prévu de participer à la cérémonie commémorative de l'armistice de la première guerre mondiale et de se rendre avec sa fille aux monuments aux morts. Il voulait, disait-il, rencontrer le nouveau Maire.

Paul est né le 17 juillet 1923 au hameau des Genevons. Il a épousé Denise MAGNANA à Mézériat en 1949. De leur union sont nés Danielle et Alain, puis trois petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants sont venus agrandir le cercle familial.

Comme beaucoup de jeunes, il a commencé à travailler à la société La Bresse à 23 ans et il y restera jusqu'à sa retraite. Il terminera sa carrière comme responsable des saucissons, après avoir gravi tous les échelons.

M. JOSSERAND représentait la mémoire de Mézériat. Il avait œuvré pour la commune pendant de nombreuses années. Il a été élu conseiller municipal en 1953. Régulièrement réélu, il deviendra Maire en 1983 et occupera cette fonction pendant deux mandats jusqu'en 1995.

Des réalisations importantes ont vu le jour au cours de ses deux mandats : l'achat du garage BLOUZARD où se trouve aujourd'hui la supérette PROXI, l'aménagement de la salle

des fêtes, la création du gymnase des Bords de Veyle, l'inauguration du terrain d'honneur de football en 1984.

Très impliqué dans la vie associative, il a été dirigeant de l'Association Sportive de Mézériat de nombreuses années, membre assesseur de l'harmonie municipale de 1954 à 1964, puis vice-président de 1964 à 1974 et enfin président d'honneur de 1984 à 1996. Il était également président d'honneur du Club Loisirs et Amitiés dont il était un fervent participant avec son épouse.

Avec Denise, ils ont acheté en 1967 le restaurant de la « Mère BREVET », établissement qu'ils ont exploité jusqu'en 1979. La cuisine y était bonne et l'accueil chaleureux.

Paul aimait aussi raconter son histoire auprès des enfants. A sa retraite, à la demande de Thierry AUBIN directeur de l'école, il expliquait la vie pendant la deuxième guerre mondiale. « Il avait 21 ans à l'époque et s'était évadé des chantiers de jeunesse. Le 12 juin 1944, il avait appris que les Allemands faisaient une descente à Mézériat. Avec un copain, ils s'étaient cachés dans un champ de blé. Mais, les Allemands les ont trouvés et emmenés jusqu'au village pour les remettre à la milice française. Avec d'autres Mézériatis alignés devant la mairie, ils devaient être fusillés. Tous ont été chargés dans un car, et à hauteur de l'Impasse de la Résistance, Léon REVILLON a sauté pour s'évader. Rattrapé, il a été fusillé sur le champ. Paul et les autres ont été conduits à Bourg-en-Bresse, puis libérés au bout d'une semaine sans savoir pourquoi ».

Paul n'avait rien oublié de cette période qui l'avait beaucoup marqué.

## LES GROUPES D'ÉLUS S'EXPRIMENT

Les nouvelles dispositions en matière de communication depuis ce nouveau mandat, pour les communes de plus de 2000 habitants, donnent maintenant la possibilité aux différents groupes d'élus formés lors des élections de communiquer dans les publications générales de la Mairie.

### « J'AIME MÉZÉRIAT »

Le dossier du groupe scolaire et les demandes de subventions ont été approuvés par le Conseil Municipal le 29 juillet 2020. Le dossier de consultation des entreprises est en préparation pour des travaux au printemps. Il reste encore quelques choix à arrêter (toiture tuiles ou bacs acier, option panneaux photovoltaïques) ou à valider.

Parallèlement le montage financier doit être formalisé avec des chiffres sûrs et validés (montant des subventions, autofinancement, emprunt). Il ne serait pas sérieux d'engager des travaux, même partiellement, sans en connaître préalablement le coût global et sans des certitudes sur leur financement. La consultation des entreprises sera sur ce point déterminante. Plus globalement, ce projet estimé à 4,5 millions d'euros TTC va engager financièrement la commune pour de nombreuses années et doit être intégré dans une analyse prospective budgétaire.

Celle-ci prendra en compte tous les autres projets (rénovation salle des fêtes, place, réhabilitation écoles existantes, sécurité voirie, ...). Elle permettra de vérifier la faisabilité budgétaire de cette opération qui ne doit pas mobiliser toute la capacité d'investissement de la commune pour 5 ou 10 ans et entraîner un endettement excessif.

C'est sur la base de tous ces éléments que le Conseil Municipal doit délibérer pour approuver les marchés de travaux et lancer définitivement la réalisation de ce nouveau groupe scolaire. Nous resterons vigilants sur le respect de ces précautions.

### « AGIR ENSEMBLE MÉZÉRIAT »

L'utilisation de cet espace de communication réservé aux groupes d'élus est encadrée par le règlement intérieur du conseil municipal qui a été adopté à l'unanimité lors de la séance du 9 novembre 2020.

Nous souhaitons utiliser cette possibilité, en restant dans le cadre de la défense de l'intérêt général. Notre commune n'a pas besoin de polémiques inutiles, il faut se tourner vers l'avenir et répondre aux attentes des habitants.

Depuis l'élection du Maire et des adjoints le 28 mai 2020, nous avons mis en place le programme sur lequel nous avons travaillé pendant plus d'une année. Rencontrant beaucoup de difficultés inattendues, dont la crise sanitaire qui perdure, nous avons gardé le cap de nos réformes et installons progressivement des projets nouveaux menés par le conseil municipal.

La Communauté de Communes et les différents syndicats de gestion : électricité, distribution d'eau potable, rivière, déchets, réclament également un travail important de la part des élus qui sont impliqués dans ces différentes compétences.

Après 6 mois de mandat, nous avons déjà accompli ou effectué plusieurs réalisations concrètes qui montrent que nous avançons dans le bon sens. Souhaitons que les conditions sanitaires s'améliorent afin de nous permettre un travail dans de meilleures conditions avec la possibilité de renforcer la participation des citoyens dans la prise des décisions pour une démocratie participative active.



# ÉTAT CIVIL

arrêté et enregistré  
auprès du secrétariat de Mairie au 31/12/2020

## NAISSANCES

21/12/2019 à Viriat, **Charly**

Fils de Damien BERNIGAUD et Lysiane RAT

29/01/2020 à Viriat, **Jules**

Fils de David CHAMBARD et Anaïs JUILLARD

10/02/2020 à Viriat, **Jessica, Annie, Sylvie**

Fille de Jean-Philippe GODARD et Géraldine TERMEULEN

18/02/2020 à Viriat, **Emy**

Fille de Mickaël VANNIER et Coralie CARRETTE

6/03/2020 à Viriat, **Aby**

Fille de Aly SARR et Ophélie PIOWCZYK

16/04/2020 à Mâcon, **Gaël Benjamin**

Fils de Béranger BODEREAU et Lorane VILLIER

09/05/2020 à Viriat, **Elise Louise Marie**

Fille de Michel DELPOUVE et Céline BARRAS

07/06/2020 à Viriat, **Malou**

Fille de Guillaume SIMONET et Marina BUIS

24/06/2020 à Viriat, **Naya**

Fille de Samir ZAGHDOUD et Nadia AIT HADI

20/07/2020 à Viriat, **Gabriel**

Fils de Valentin MUSY et Florine RAY

25/07/2020 à Viriat, **Lucas Albert Gilbert**

Fils de Stephan MEYER et Pauline SCHEYDER

05/08/2020 à Viriat (Ain), **Tayron Fernand Léo**

Fils de Florian DERAMOUDT et Ophélie BOETSCH

23/08/2020 à Viriat (Ain), **Emma**

Fille de Marc JOCQUEL et Amandine PONCIN

27/08/2020 à Montpellier (Hérault),

**Célia Amina et Salia Assil**

Filles de Rachid MEBAREK et Amel ABDA

02/09/2020 à Viriat (Ain), **Sohen Loïc**

Fils de Mattieu PESSIN et de Flora DELUGEAU

29/09/2020 à Viriat (Ain), **Victoire**

Fille de Loïc CHUDZIK et de Sophie DARD

02/10/2020 à Viriat (Ain),

**Enguerran Jean-François, Raymond**

Fils de Joël DUBOIS et de Frédérique DEMOUTIEZ.

02/10/2020 à Viriat, **Giulia Michèle Charlène**

Fille de Mickael PISTORESI et Pauline GILBERT

28/10/2020 à Mâcon (Saône et Loire), **Lyna**

Fille de Manuel MARTINS DE MOURA

et de Alexia DA SILVA TEIXIERA

2/12/2020 à Viriat (Ain), **Laïa Simone Fatma**

Fille de Hamza DRIDI et Emily BERTHIER

8/12/2020 à Mâcon (Saône et Loire), **Aubin Godefroy**

Fils de Julian MICHEL et Charline GODEFROY

15/12/2020 à Viriat (Ain), **Elyas Yanis Eddy Serge André**

Fils de Yanis SCOURTELLIS et Cindy RIFFLARD

26/12/2020 à Viriat (Ain), **Giulya Lydie**

Fille de Stéphane BOURRET et de Fanny MORLIER

## JANVIER

sam Cérémonie des vœux

9 Salle des fêtes - 18h

sam Assemblée générale Syndicat d'Initiative

15 Salle des fêtes - 19h

dim Assemblée Goujon de la Veyle

17 Salle des fêtes - 10h

dim Vente de saucissons cuits au beaujolais

17 Tennis Club - Salle des fêtes - 8h à 13h

dim Marché des producteurs locaux

17 Place du village - 8h à 12h

vend Assemblée générale Donneurs de sang

22 Salle de fêtes de Vandeins - 19h

sam Tournoi foot en salle Jeunes

23 FCBV - Gymnase de Vonnas - 8h à 20h

dim Vente de boudin - Sou des écoles

24 Restaurant scolaire - 8h à 12h

dim Tournoi foot en salle Jeunes

24 FCBV - Gymnase de Vonnas - 8h à 20h

sam Banquet des classes

30 Salle des fêtes

dim Matéfaits des Conscrits

31 Salle des fêtes

## FÉVRIER

sam Tournoi foot en salle Seniors

6 FCBV - Gymnase de Vonnas - 12h à 23h

sam Banquet de la Société de chasse

13 Salle des fêtes - 2h

sam Dîcette de la Ligue contre le cancer

20 Chaveyriat - 14h

dim Répétition - Les Comédiens

21 Salle des fêtes - 8h

dim Loto quine du FCBV

21 Salle des fêtes de Vonnas - 13h

dim Marché des producteurs locaux

21 Place du village - 8h à 12h

dim Vente de terrine, civier et boulette

28 Société de chasse - Place du village ou bar salle des fêtes - 8h à 12h

## MARS

mar Assemblée générale Salle Noël Savoie

2 Comité de fleurissement 9h à 11h30

vend Soirée concert de la Ligue contre le cancer

5 Salle des fêtes de Vonnas - 20 h 30

sam Repas des anciens - CCAS / Croix rouge

6 Salle des fêtes - 12h

Vente d'artisanat malgache et

après-midi country - Tonga Soa

7 Salle des fêtes - 10 h

dim Repas des Donneurs de sang

7 Salle des fêtes de Vandeins - 12h

dim Vente de plats à emporter - Harmonie

14 Place du village - 8h30

lun Don du sang - Donneurs de sang

15 Salle des fêtes - 16h à 19h

vend Cérémonie du souvenir et repas

19 FNACA et AFN - St Julien s/Veyle

sam Accueil des nouveaux habitants

20 Salle des fêtes - 11h

sam Soirée dansante - FCBV

20 Salle des fêtes de Chanoz Chatenay - 20h

dim Répétition - Les Comédiens

21 Salle des fêtes - 8h

dim Marché des producteurs locaux

21 Place du village - 8h à 12h

dim Loto quine - Loisirs amitiés

28 Salle des fêtes - 14 h

## AVRIL

sam Vente d'agenau pascal - FCBV

10 Stade - 10h

lun Préparation spectacle - Les Comédiens

12 Salle des fêtes

mar Préparation spectacle - Les Comédiens

13 Salle des fêtes

mer Préparation spectacle - Les Comédiens

14 Salle des fêtes

jeu Préparation spectacle - Les Comédiens

15 Salle des fêtes

vend Spectacle - Les Comédiens

16 Salle des fêtes - 20 h

sam Spectacle - Les Comédiens

17 Salle des fêtes - 20 h

sam Thé dansant - FNACA

17 Vonnas - 14h30

dim Vente du terroir du Syndicat d'Initiative

17 Place du village - 8h à 12h

dim Spectacle - Les Comédiens

18 Salle des fêtes - 15h

dim Marché des producteurs locaux

18 Place du village - 8h à 12h

sam Souvenir Jean-Claude LEBRE

24 32 doubles 3/4 - Boule Joyeuse

Boulodrome - 13h30

sam Nettoyage de printemps

24 Village - 8h30

dim Challenge de printemps - Eveil Twirling

25 L'Escal, St Jean s/Veyle - 8h à 17h

## MAI

sam Cérémonie du souvenir Armistice 39/45

8 Monument aux Morts - Salle des Fêtes - 11h

mar Marché aux fleurs - Ronde des Enfants

8 Préau du local Ribeiro - 8h à 13h

lun Belote coïnciée - Loisirs Amitiés

10 Salle des fêtes - 13h30

sam Challenge Jean-Pierre BARAQUE illimité

15 Boule Joyeuse - Boulodrome - 13h30

dim Vente de lasagnes - Mézériarc

16 Place du village - 8h à 12h

dim Marché des producteurs locaux

16 Place du village - 8h à 12h

sam Vente de saucisses et merguez

22 Société de chasse

Place du village - 8h à 12h

dim Farfouille - Sou des écoles

23 Place du village

lun Voyage

24 Donneurs de sang

sam Concert de Printemps - Harmonie

29 Salle de fêtes - 20h30

dim Fête des mères - Amis de la Chapelle

30 Chapelle de Montfalcon - 10h30

## JUIN

Exposition-vente DVD/photos

Les Comédiens

4 Maison des Associations - 17 h à 20 h

dim Marche - Ligue contre le cancer

6 Mézériarc - 8 h

Audition des élèves de l'école

de musique - Harmonie

11 Salle des fêtes - 18 h 30

vend Tournoi en herbe - FCBV

11 Stade - 19h

sam Tournoi en herbe - FCBV

12 Stade - 8h à 20h

dim Tournoi en herbe - FCBV

13 Stade - 8h à 20h

lun Don du sang - Donneurs de sang

14 Salle des fêtes - 16h à 19h

mer Assemblée générale - La Bressane

16 Salle des fêtes - 10h



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
V 11 JOUR DE L'AN	L 1 Ella	05 L 1 Aubin	05 J 1 Hugues	S 1 FÊTE DU TRAVAIL	M 1 Justin
S 24 Bastille	M 2 Présentation	M 2 Charles le B.	V 2 Vendredi Saint	D 2 Boris	M 2 Blandine
D 31 Bénévoles	M 3 Blaise	M 3 Guénolé	S 3 Pâques	L 3 Phil. Jacq.	J 3 Ném
L 4 Odilon	J 4 Véronique	J 4 Casimir	S 4 PAQUES U	M 4 Sylvain	V 4 Clotilde
M 5 Edouard	V 5 Agathe	V 5 Olive	L 5 L. DE PAQUES J	M 5 Judith	S 5 Igor
M 6 Epiphanie	S 6 Gaston	S 6 Colette	M 6 Marcellin	M 6 Prudence	D 6 Norbert
J 7 Raymond	D 7 Eglise	D 7 Félicité	M 7 J. B. de la S	L 7 Gilbert	L 7 Gilbert
V 8 Lucien	L 8 Marceline	L 8 Jean de Dieu	J 8 Julie	S 8 VICTOIRE 45	M 8 Médiar
S 9 Alo	M 9 Appoline	M 9 François	V 9 Gauthier	D 9 Pacôme	M 9 Diane
D 10 Guillaume	M 10 Arnaud	M 10 Violes	S 10 Fulbert	L 10 Solange	J 10 Landry
L 11 Paulin	02 J 11 N. D. Lourdes	J 11 Rosine	D 11 Stanislas	M 11 Estelle	V 11 Barnabé
M 12 Titania	V 12 Félix	V 12 Justine	L 12 Jules	M 12 Jean-Éric	S 12 Gégé
M 13 Yvette	S 13 Béatrice	S 13 Rodrigue	M 13 Ida	V 13 ASCENSION	D 13 Antoine de P.
J 14 Nina	D 14 Valentin	D 14 Mathilde	M 14 Maxime	V 14 Manissa	L 14 Elisea
V 15 Rani	L 15 Claude	07 L 15 Louise	11 J 15 Paternine	S 15 Denise	M 15 Bernierne
S 16 Marcel	M 16 Marc gras	M 16 Bénédicte	V 16 Bani-J	D 16 Honoré	M 16 J.-Fr. Régis
D 17 Rosaline	L 17 Cécile	L 17 Patrice	S 17 Émile	L 17 Honoré	J 17 Hervé
L 18 Brissa	03 J 18 Bernadette	J 18 Cyrille	D 18 Parfait	M 18 Eric	V 18 Lionise
M 19 Marius	V 19 Joseph	V 19 Joseph	L 19 Emma	M 19 Yves	S 19 Romain
M 20 Sébastien	S 20 Aimée	S 20 PRINTEMPS	M 20 Odette	J 20 Bernardin	D 20 F. des Pères
J 21 Agnès	D 21 P. Damien	D 21 Clémence	M 21 Annelise	V 21 Constantin	L 21 BÉ
V 22 Vincent	06 L 22 Isabelle	12 J 22 Léa	A 22 Alexandre	S 22 Emile	M 22 Alban
S 23 Bernard	M 23 Lazare	M 23 Victorien	G 23 Georges	D 23 PENTECÔTE	M 23 Audrey
D 24 Fr. de Sales	M 24 Modeste	M 24 Cath de Sub	S 24 Fidèle	L 24 L. DE PENTECÔTE	J 24 Jean-Bapt
L 25 Carr. S. Paul	J 25 Roméo	J 25 Annonciation	D 25 Jour du souvenir	M 25 Sophie	V 25 Prosper
M 26 Paul	V 26 Larissa	V 26 Larissa	L 26 J. J.	M 26 Béatrice	S 26 Antabelle
M 27 Angèle	S 27 Honorine	S 27 Habib	D 27 Zita	J 27 Augustin	D 27 Fernand
J 28 Th. d'Aquin	D 28 Romain	D 28 Rameaux	V 28 Valérie	V 28 Germain	L 28 Inéce
V 29 Dédas	L 29 Ouladys	L 29 Ouladys	S 29 Armand	S 29 Armand	M 29 Pierre, Paul
S 30 Mayra	M 30 Amélie	M 30 Amélie	D 30 P. des Mères	L 30 P. des Mères	M 30 Marisa
D 31 Marcellé	M 31 Benjamin	M 31 Benjamin	L 31 Wilfrid	22	

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021



## JUIN (suite)

- vend **Fête d'été - Sou des écoles**
- 18 Cour de l'école primaire
- vend **Concours de pétanque nocturne - FCBV**
- 18 Stade
- sam **Fête de la musique - Tennis Club**
- 19 Parking gymnase - 20h
- dim **Repas champêtre - Tennis Club**
- 20 Parking gymnase - 12h
- dim **Gala de danse - Cent pas**
- 20 Salles des Fêtes - 14h
- dim **Assemblée générale et journée détente**
- 20 FCBV - Stade - 10h
- dim **Marché des producteurs locaux**
- 20 Place du village - 8h à 12h
- vend **Soirée des champions**
- 25 Salle des fêtes - 20h

## JUILLET

- sam **Gala de twirling - Eveil Twirling**
- 3 L'Escale, St Jean s/Veyle - 19h30
- dim **Vente de bœuf - FCBV**
- 4 Stade - 10h
- mer **Cérémonie du 14 Juillet**
- 14 Monument aux Morts Salle des Fêtes 11h
- dim **Marché des producteurs locaux**
- 18 Place du village - 8h à 12h
- vend **Vogue - Apéritif concert**
- 23 Place du village - 20h
- sam **Vogue - Soirée andouillettes**
- 24 19h30 Place du village
- dim **Vogue - Farfouille - Mézéri'arc**
- 25 Place du village - 4h
- lun **Vogue - Challenge**
- 26 Maurice Marguin illimité - Boule Joyeuse Bouldrome - 13h30

## AOÛT

- dim **Concours de pêche - Goujon de la Veyle**
- 1 Bassol - 6h
- dim **Marché des producteurs locaux**
- 15 Place du village - 8h à 12h
- lun **Don du sang - Donneurs de sang**
- 16 Salle des fêtes - 16h à 19h
- mar **Concours de pétanque - Loisirs Amitiés**
- 17 Stade bouldrome - 13h30
- dim **Rallye de la Bresse**
- 22 Challenge Jean PUGÉAT
- sam **Tête à tête 3 et 4 - Boule Joyeuse**
- 28 Bouldrome - 13h30

## SEPTEMBRE

- vend **Assemblée générale - Les Comédiens**
- 3 Salle des fêtes - 20h30
- dim **Préparation Fête des Vieux Métiers**
- sam **Syndicat d'Initiative**
- 4 Salle des fêtes et Maison des associations
- sam **Concours de pétanque**
- 4 FCBV - Stade
- dim **Fête des Vieux Métiers**
- 5 Salle des fêtes et place du village
- dim **Syndicat d'Initiative**
- 5 et place du village
- dim **Assemblée générale**
- vend **+ inscriptions - Eveil Twirling**
- 10 Salle des fêtes - 17h30
- sam **Forum des associations**
- 11 Salle des fêtes - 9h
- dim **Marché des producteurs locaux**
- 19 Place du village - 8h à 12h
- sam **Accueil des nouveaux habitants**
- 25 Salle des fêtes - 11h
- dim **Repas anniversaires - Loisirs Amitiés**
- 26 Salle des fêtes - 12h

## OCTOBRE

- vend **Assemblée Générale - Tennis Club**
- 8 Salle des fêtes - 19 h
- sam **Soirée des bénévoles**
- 9 **Syndicat d'initiative** Salle des fêtes - 19h30
- dim **Vente de fromage - Les Comédiens**
- 10 Parvis de la salle des fêtes - 8h à 12h
- dim **Poule au riz - Paroisse**
- 10 Salle des fêtes - 12h
- lun **Concours de belote - Loisirs Amitiés**
- 11 Salle des fêtes - 13h30
- dim **Matinée andouillettes**
- 17 Place du village 8h
- 17 **Amicale des pompiers**
- dim **Marché des producteurs locaux**
- 17 Place du village - 8h à 12h
- vend **Assemblée générale - FNACA**
- 22 St Julien s/Veyle - 10h
- sam **Soirée repas spectacle - Les Comédiens**
- 30 Salle des fêtes - 19h30

## NOVEMBRE

- sam **Thé dansant - Donneurs de sang**
- 6 Salle des fêtes - 14h30
- dim **Loto quine - Eveil Twirling**
- 7 Salle des fêtes - 14h
- jeu **Cérémonie du souvenir - Armistice 14/18**
- 11 Salle des fêtes - 11h30
- sam **Loto quine - FCBV**
- 13 Salle des fêtes de Chanoz-Chatenay
- Banquet de la Sainte Barbe**
- sam **Amicale des pompiers**
- 20 Salle des fêtes - 12h
- dim **Marché des producteurs locaux**
- 21 Place du village - 8h à 12h
- dim **Vente de boudin - Sou des écoles**
- 28 Restaurant scolaire - 8h à 12h

## DÉCEMBRE

- vend **3 Téléthon**
- Distribution de sapins**
- sam **Comité de fleurissement**
- 4 Village - Local Robeiro - Matinée
- sam **Vente de tartiflette - BCBV**
- 4 Salle des fêtes - 18h à 20h30
- sam **Soirée privée membres du club - BCBV**
- 4 salle des fêtes - 20h30
- sam 4 dim 5 **Téléthon**
- lun **Don du sang - Donneurs de sang**
- 6 Salle des fêtes - 16h à 19h
- dim **Audition des élèves de l'école de musique - Harmonie**
- 10 Salle de musique - 18h30
- dim **Loto quine - STM**
- 12 Salle des fêtes - 14h
- jeu **Repas de Noël - Loisirs Amitiés**
- 16 Salle des fêtes - 12h
- sam **Concert de Noël - Harmonie**
- 18 Salle des fêtes - 20h30
- sam **Marché de Noël - Sou des écoles**
- 18 Place du village - 16h à 22h
- dim **Marché des producteurs locaux**
- 19 Place du village - 8h à 12h
- jeu **Vente de civet - Société de chasse**
- 23 Place du village ou bar de la salle des fêtes - 8h à 12h
- jeu **Vente de foie gras et huîtres - FCBV**
- 23 Snack de Vonnas - 17h à 20h
- jeu **Vente de foie gras et huîtres - FCBV**
- 30 Snack de Vonnas - 17h à 20h

## ÉTAT CIVIL (suite)

arrêté et enregistré  
auprès du secrétariat de Mairie au 31/12/2020

### PACS

- 07/07/2020 **Laetitia MAGOUTIER et Quentin MORICHON**
- 19/11/2020 **Floriane GOYON et Rodolphe GONZALES**
- 19/11/2020 **Clémence CURT et Alexandre QUIVET**
- 11/12/2020 **Mary PAUPE et Maxime PERRET**

### MARIAGES

- 29/02/2020 **Justine ROBIN et Alexandre BESSON**  
domiciliés à Lyon 6<sup>ème</sup>
- 18/07/2020 **Gwenaëlle CARPENTIER et Kévin ZAMPIN**  
domiciliés à Mézériat
- 01/08/2020 **Vanessa HELFAYA et Arnaud HUQUET**  
domiciliés à Mézériat
- 26/09/2020 **Elodie PONCET et Yoan LEVY**  
domiciliés à St-André-le-Bouchoux
- 5/12/2020 **Kaoutar AOUNI et Sami Omar MEJRI**  
domiciliés à Mézériat

### DÉCÈS

- 29/12/2019 **GIVORD née PEULET Ginette Marie**, à Mézériat, 83 ans
- 03/01/2020 **HUMBERT Michel Daniel**, à Viriat, 69 ans
- 20/01/2020 **BORNÉAT Arsène**, à Bourg en Bresse 87 ans
- 25/01/2020 **COTTE née SERMONDADAZ Christine Simone**, à Viriat 90 ans
- 26/02/2020 **RIVET Jean-François**, à Viriat, 56 ans
- 01/03/2020 **MICHEL Camille Jacques**, à Bourg en Bresse, 91 ans
- 27/03/2020 **PÉPIN Georges**, à Hauteville-Lompnes, 89 ans
- 14/04/2020 **MAITRE Armand**, à Mézériat, 96 ans
- 17/04/2020 **BÉRET née BRAS Yvonne Antoinette**, à Mézériat, 91 ans
- 11/04/2020 **COMBAREL née DIAZ Manuelle** à Bâgé le Châtel, 101 ans
- 12/05/2020 **LEBEAU Patrick**, à Viriat, 59 ans
- 29/05/2020 **MEURIER Jacques Aimé**, à Bourg en Bresse, 68 ans
- 27/07/2020 **CHARVET Roger Albert**, à Viriat, 85 ans
- 29/09/2020 **MÉZECAGE Gérard Jean**, à Bourg en Bresse, 79 ans
- 20/10/2020 **MAITRE née LAURENT Gisèle**, à Bourg en Bresse, 91 ans
- 11/11/2020 **JOSSERAND Paul**, à Mézériat, 97 ans
- 15/12/2020 **MARTONE née GRELLA Antonietta**, à Viriat, 86 ans

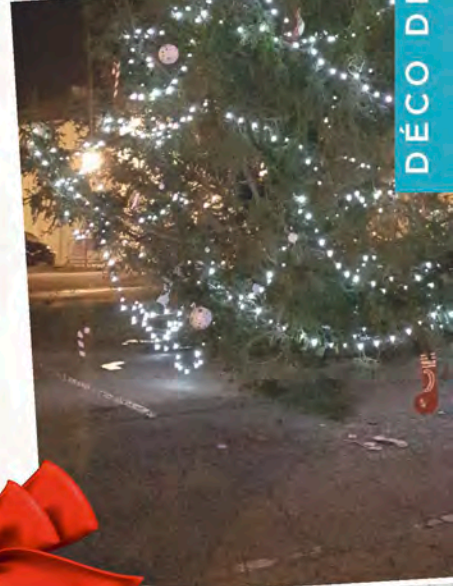
## Juliet Août Septembre Octobre Novembre Décembre

J 1 Thierry	D 1 Alphonse	M 1 Gilles	V 1 Thérèse de l'E	L 1 TOUSSAINT	M 1 Florence
V 2 Marjolaine	L 2 Julien-Eym	J 2 Ingrid	S 2 Léger	M 2 Delant	J 2 Viviane
S 3 Thomas	M 3 J.-M. Vanney	V 3 Grégoire	D 3 Gérard	M 3 Hubert	V 3 Xavier
D 4 Florent	M 4 A. Rosale	L 4 Fr. d'Assise	J 4 Charles	J 4 Charles	S 4 Barbara
L 5 Antoine	D 5 Raïssa	M 5 Fleur	V 5 Sylvie	V 5 Sylvie	D 5 Gerald
M 6 Marcelle	V 6 Transfiguration	L 6 Bertrand	M 6 Bruno	S 6 Bertille	L 6 Nicolas
M 7 Pascal	M 7 Gaspard	M 7 René	J 7 Serge	D 7 Carline	M 7 Amélie
J 8 Thibault	D 8 Dominique	M 8 Nicolas-N.	V 8 Pâques	M 8 Pascale	M 8 Im. Concept
V 9 Armande	L 9 Amour	J 9 Alain	S 9 Denis	M 9 Théodora	J 9 Pierre-Fouquier
S 10 Ulrich	M 10 Laurent	V 10 Inès	D 10 Ghislain	M 10 Léon	V 10 Romaric
D 11 Benoît	M 11 Claire	S 11 Adélaïde	L 11 Firmin	J 11 ARMISTICE 1918	S 11 Daniel
L 12 Olivier	V 12 Christophe	D 12 Apollinaire	M 12 Wilfried	V 12 Christian	D 12 Jean-Fr.-Ch.
M 13 Henri-Joël	V 13 Hippolyte	L 13 Aimé	M 13 Gérard	S 13 Brice	L 13 Lucie
M 14 FÉTENATIONALE	E 14 Edvard	M 14 Le Sie Dmix	J 14 Juste	D 14 Sidoine	M 14 Odile
J 15 Donald	D 15 ASSOMPTION	M 15 Roland	V 15 Thérèse Avila	L 15 Albert	M 15 Naon
V 16 N-D Mc-Garmel	L 16 Armand	J 16 Edith	S 16 Edwige	M 16 Marguerite	J 16 Alice
S 17 Charlotte	M 17 Hyacinthe	V 17 Restud	D 17 Baudoin	M 17 Elisabeth	V 17 Baki
D 18 Frédéric	M 18 Hélène	S 18 Nadège	L 18 Luc	J 18 Aude	S 18 Gatten
L 19 Arsène	J 19 Jean-Eudes	D 19 Emilie	M 19 René	V 19 Tangour	D 19 Urbain
M 20 Marina	V 20 Bernard	L 20 Davy	M 20 Adeline	S 20 Edmond	L 20 Abraham
M 21 Victor	S 21 Christophe	M 21 Matthieu	J 21 Céline	D 21 Christel Rei	M 21 NIVER
J 22 Marie-Mad	D 22 Fabrice	M 22 AUTOMNE	Elodie	L 22 Déclie	A 22 Xavère
V 23 Brigitte	L 23 Rose de L.	J 23 Constant	S 23 Jean de C.	M 23 Clément	J 23 Armand
S 24 Christine	M 24 Barthélemy	V 24 Thérèse	D 24 Florentin	M 24 Flora	V 24 Adèle
D 25 Jacques	L 25 Louis	S 25 Hermann	L 25 Grigori	J 25 Dath. L.	S 25 NOËL
L 26 Anne-Joëlle	M 26 D 26 Gême, Dam.	M 26 M 26	D 26 Dimitri	M 26 Irène	D 26 Etienne
J 27 Nathalie	V 27 Monique	L 27 Vic. de P.	S 27 Emeline	S 27 Séverin	L 27 Jean-J.
M 28 Sampson	S 28 Augustin	M 28 Verceas	J 28 Simon-Jude	D 28 Aveni	M 28 Innocents
J 29 Marthe	D 29 Sabine	M 29 Michel	V 29 Narcisse	L 29 Saturnin	A 29 David
V 30 Juliette	L 30 Pierre	J 30 Jérôme	S 30 Berenwée	M 30 André	J 30 Roger
S 31 Ignace de L.	M 31 Anasie		D 31 Quentin		V 31 Sylvestre





*Les illuminations aux Curtallins  
chez Brigitte et Maurice Ajoux  
et celles du village,  
orchestrées par les membres  
de la commission animation.*



DÉCO DE NOËL





LA CABANE À COCO



S. BLANC



PAPY'S CRÊPES



P. KENNY LEVICK



L. MOREL



M. JOCQUEL



LE PÈRE NOËL



M. JOBAZE



Q. BOZONNET

N. BEN ARBIA

# Le MARCHÉ des PRODUCTEURS LOCAUX

